CREDIT AGRICOLE DU MAROC

Taux de crédit à la consommation

Grille tarifaire des taux de crédit à la consommation dans le cadre de la convention conclue entre le Crédit Agricole du Maroc et la Fondation pour la Promotion des Œuvres Sociales du Ministère de l'Agriculture et des Pêches Maritimes
- Département de l'Agriculture -

Montants accordés	*Taux d'intérêt fixe HT et durée*	*Age*	*Frais de dossier*
JUSQU'A 300 000 DH	5.75% HT ▪ 84 mois pour les actifs ▪ 72 mois pour les retraités	▪ Age Max : 65 ans /actifs/prélèvement à la source PPR ▪ Age Max : 70 ans /retraités/prélèvement à la source CMR	Exonéré

Fondation pour la Promotion des Oeuvres Sociales du Personnel du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime * Département de l'Agriculture *
FOS-Agri